



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Département fédéral des affaires étrangères**

869-2 – LUG 1/17

**Notification aux Parties à la Convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, faite à Lugano le 30 octobre 2007**

***Réunion du Comité permanent et réunion d'experts***

Le 20 septembre 2017, la Suisse a fait parvenir au dépositaire une demande de convoquer une réunion du Comité permanent ainsi qu'une réunion d'experts, conformément aux articles 4 et 5 du Protocole n° 2 à la Convention.

Les réunions auront lieu les 16 et 17 octobre 2017 à Bâle. Une invitation détaillée, un projet d'ordre du jour ainsi que la documentation des réunions seront transmis aux participants directement par le Département fédéral de justice et police (Office fédéral de la justice, Unité Droit international privé, Bundesrain 20, 3003 Berne, Suisse, [ipr@bj.admin.ch](mailto:ipr@bj.admin.ch)).

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de dépositaire ([www.dfae.admin.ch/depositaire](http://www.dfae.admin.ch/depositaire)).

Berne, le 26 septembre 2017

